VILLE DE NAMUR

C O N S E I L C O M M U N A L

Jeudi 30 juin 2016 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

O R D R E D U J O U R C O M P L E M E N T A I R E

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

108.1. Quel avenir pour la maison et la propriété "Legrand", chaussée de Dinant à La Plante-Namur? (M. G. Carpiaux, Conseiller communal cdH)

108.2. Trafics de drogue, violence et bandes organisées: tolérance zéro
(M. A. Piret, Conseiller communal PS)

108.3. Modification des itinéraires des lignes de bus 2b et 11 en vigueur au 1er juillet
(M. A. Piret, Conseiller communal PS)